

Demande d'accès à des données administratives à des fins statistiques au titre de l'article 7bis de la loi n°51-7111 du 7 juin 1951 modifiée

En italique, les indications pour le remplissage de la fiche par le service producteur, à supprimer

1. Date de l'examen de la demande en commission

04 juin 2026

2. Service demandeur

Direction de l'Animation, la Recherche, les Etudes et les Statistiques (DARES) – Département Insertion Professionnelle (DIP)

3. Source administrative demandée :

Le système d'information du service les « emplois de l'inclusion » qui met en relation les structures de l'inclusion par l'emploi (SIAE - structures de l'insertion par l'activité économique, GEIQ - groupements d'employeur pour l'insertion et la qualification, OPCS – organisations porteuses de la clause sociale) avec des candidats à l'inscription sur les emplois proposés par les structures.

4. Organisme détenteur des données demandées

Organisme en charge du service « les emplois de l'inclusion », actuellement il s'agit de La Plateforme de l'Inclusion (<https://inclusion.gouv.fr/>)

5. Données demandées :

L'ensemble des données de La Plateforme de l'inclusion (voir dessin de fichier en annexe).

Table	Contenu
Candidats	<ul style="list-style-type: none">• Nir• Etat civil : sexe, année et mois de naissance• Adresse• Date et type d'inscription sur la plateforme (autonome ou par un tiers)• Diagnostics socio-professionnels :<ul style="list-style-type: none">▪ Date du dernier diagnostic▪ Auteur du diagnostic (structure, prescripteur, nom du conseiller si PE)▪ Nombre de critères de diagnostic de freins socio-professionnels• Ensemble de caractéristiques individuelles liées à des freins à l'insertion : allocataire de minima sociaux, Sortants de l'aide sociale à l'enfance (ASE), RQTH, condition de logement, etc. (voir annexe)
Candidatures	Date, origine, état (acceptée, refusée...), candidat, structure des candidatures, éventuel motif de refus
Fiches de poste	Fiches de postes actives et anciennes et informations sur les structures asso-

	ciées
Fiches de poste par candidature	Table de lien entre candidatures et fiches de postes
fluxIAE_Salarie	Extrait de la table Salariés du flux ASP enrichi des numéros de Pass IAE
Organisations	Liste des prescripteurs
Pass agréments	Pass délivrés, origine, candidat associé, structure ayant demandé l'attribution du pass.
Structures	Employeurs, statistiques sur le nombre d'embauches, de candidatures, etc.

6. Besoin de données nominatives ou identifiantes

Oui, afin de pouvoir étudier l'insertion des bénéficiaires sur le marché du travail grâce à l'appariement avec les bases de la DARES.

7. Finalité des traitements prévus avec les données demandées, notamment place par rapport au système d'information existant :

La Dares dispose actuellement des données de l'Agence de services et de paiement (ASP) sur les bénéficiaires de l'IAE. Ces données sont utilisées pour décrire les caractéristiques des bénéficiaires et des emplois occupés pendant l'IAE, mais aussi étudier les trajectoires des bénéficiaires par appariement avec les autres sources de la Dares, ou encore pour étudier la contribution des structures à cette insertion.

La nouvelle source permettrait d'enrichir notre compréhension des parcours vers l'emploi et de l'apport des structures, d'une part grâce à l'information sur les freins individuels à l'emploi et sur l'accompagnement des programmes, et d'autre part, en donnant accès aux candidatures non-retenues, ce qui nous permettrait d'enrichir notre contrefactuel dans l'évaluation des dispositifs d'insertion.

Ces deux apports permettraient de renforcer notre évaluation des dispositifs de politique publique d'insertion professionnelle.

8. Nature des travaux statistiques prévus et description des traitements

méthodologique étude ponctuelle mise en production régulière autre (précisez)

Les données fournies par La Plateforme de l'Inclusion seront utilisées pour des études (analyse du parcours vers l'emploi des bénéficiaires, analyse du rôle des structures d'insertion dans ce parcours, ...) Selon la qualité des données et après expertise, une production régulière d'indicateurs pourrait être réalisée, par exemple sur les caractéristiques des bénéficiaires.

9. Description des appariements prévus le cas échéant

L'enrichissement des données produites par la Dares par les données de la Plateforme de l'Inclusion serait majoritairement fondé sur des appariements par NIR ou traits d'identités et/ou par l'intermédiaire du CSNS.

Les tables concernant les structures peuvent être jointes avec les données ASP via le numéro d'agrément Pôle emploi, ou le numéro de Pass IAE pour les contrats les plus récents.

10. Périodicité de la transmission

Ponctuelle pour expertise dans un premier temps, et en fonction de la qualité de la source, une livraison régulière (trimestrielle ou annuelle) peut être envisagée.

11. Output final : nom de la source ou du système d'information

Fichiers des emplois de l'inclusion.

12. Publications prévues le cas échéant

Les données viendraient enrichir les travaux de la Dares. Selon les résultats, elles pourraient être mobilisées dans le cadre des publications programmées, notamment dans une étude sur la contribution des structures de l'insertion par l'activité économique sur le devenir des individus qu'elles ont accompagné en matière d'insertion professionnelle.

13. Diffusion de la base de données individuelles en output :

- en open data au format FPR via le CASD autre (précisez)
 pas de diffusion (justifiez)

La base statistique résultant de la récupération de ces données pourra être diffusée. Les données pourront aussi (selon leur qualité) intégrer des fichiers que l'on diffuse déjà sur l'IAE.

14. Mots-clés :

Insertion professionnelle
Freins à l'insertion
Parcours
Cartographie des structures
Service public de l'inclusion

Le service producteur cédant a été informé en amont de la demande.
